

6.B.1. ANNEXE SANITAIRE « EAU POTABLE »

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

A) Situation administrative

Maître d'Ouvrage du réseau : Communauté de Communes des Deux Fleuves

Mode d'exploitation : Affermage auprès de la Lyonnaise des eaux

B) Population

<i>Population totale (INSEE 1999)</i>	<i>Population future estimée</i>
2603	3000

II. ETAT ACTUEL DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

A) Ressources

La commune est alimentée à partir d'une station de pompage située au lieu dit la Brosse Boutilliers sur la commune de Marolles sur Seine.

L'ouvrage sollicite la nappe aquifère de la craie. Le débit équipé est de 110m³/H.

Le domaine de Courbeton est en partie alimentée à partir d'un puits situé dans la vallée du ru de l'étang. L'ouvrage sollicite la nappe aquifère de la craie. Le débit équipé est de 30m³/H.

Les périmètres de protection ont été définis par l'hydrologue agréé en juin 1978 mais ne sont pas institués à ce jour. Les périmètres immédiats sont clôturés.

B) Stockage

L'eau est stockée dans plusieurs ouvrages :

. un château d'eau d'une capacité de 300M³ sur tour de 10 mètres au hameau de Tréchy. La cote du radier est de 160,23 NGF.

. un château d'eau d'une capacité de 800M³ sur tour de 33 mètres au hameau de Gardeloup. La cote du radier est de 153,78 NGF.

. deux réservoirs situés au nord du domaine de Courbeton :

- un de 300m³ et de cote radier de 93,40 NGF,

- un de 400m³ et de cote radier de 93,00 NGF,

C) Distribution

Le village est alimenté par les châteaux d'eau.

Les hameaux sont pourvus d'un réseau satisfaisant.

D) Qualité de l'eau

L'avis sanitaire global mentionne que l'eau distribuée en 2002 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

III. DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

L'alimentation en eau potable donne satisfaction et l'eau distribuée est de bonne qualité.

IV. DISPOSITIONS NOUVELLES ENVISAGEES

Les ressources sont suffisantes pour les besoins actuels et futurs à l'horizon du PLU.

SECURITE INCENDIE

ETAT ACTUEL ET DISPOSITIONS NOUVELLES ENVISAGEES

Le réseau de distribution assure une bonne alimentation pour ce qui concerne la défense incendie.

6.B.2. ANNEXE SANITAIRE « ASSAINISSEMENT »

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

A) Situation administrative

Maître d'Ouvrage du réseau : Syndicat intercommunal en cours de constitution

Mode d'exploitation : Affermage auprès de la Lyonnaise des eaux

B) Population

<i>Population totale (INSEE 1999)</i>	<i>Population future estimée</i>
2603	3000

I. PRINCIPE DE L'ASSAINISSEMENT

La commune est dépourvue de tout ouvrage de traitement collectif, les eaux usées étant rejetées sur la station d'épuration de Montereau d'une capacité de 30000 équivalents habitants.

Les principaux secteurs urbanisés sont équipés d'un réseau d'assainissement collectif.

Les zones agglomérées de Gardeloup sont équipées d'un réseau unitaire raccordé au réseau de Montereau.

Les zones agglomérées du village sont équipées d'un réseau séparatif : les eaux usées sont rejetées dans le réseau de Montereau et les eaux pluviales dans la Seine.

L'habitat des zones non assainies se compose principalement des hameaux de :

- . Tréchy (38 logements)
- . Les Thibaudes (17 logements)
- . Pontville (3 logements)

et 2 logements non raccordés dans le village.

II. DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL DU RESEAU ET DISPOSITIONS NOUVELLES ENVISAGEES

Le réseau existant donne satisfaction et il est prévu d'étendre le réseau aux secteurs non encore assainis. Aussi le schéma directeur d'assainissement prévoit les dispositions suivantes à l'horizon 2005 :

- . raccordement du hameau de Tréchy au réseau d'assainissement collectif du village.
- . raccordement du hameau des Thibaudes au réseau d'assainissement collectif de Laval en Brie.
- . 3 habitations à Tréchy (à l'écart du hameau) et 2 habitations à Pontville maintenues en assainissement individuel.

6.B.3. ANNEXE SANITAIRE « ORDURES MENAGERES »

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

A) Situation administrative

La commune adhère au SIRMOTOM.

B) Population

<i>Population totale (INSEE 1999)</i>	<i>Population future estimée</i>
2603	3000

II. ETAT ACTUEL DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS

- La collecte

La collecte est effectuée deux fois par semaine.

La collecte sélective en porte à porte est mise en œuvre depuis 2003.

La commune est dotée de 7 points d'apport volontaire :

. points « verre » et papier.

Le ramassage des encombrants est effectué 4 fois par an.

- Le traitement

. Les déchets ménagers résidentiels sont acheminés au centre de traitement de Montereau.

. Les emballages, cartons, plastiques sont acheminés au centre de tri de Vaux le Pénil.

La déchetterie est située à Montereau.

III. DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL ET DISPOSITIONS NOUVELLES ENVISAGEES

Sans objet.